

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Catherine Harley, IA, M.B.A. pour cadres, directrice générale de l'AIISOC
executivedirector@ornac.ca

Renforcer l'équipe de l'AIISOC



Les résultats de l'initiative de gouvernance du conseil d'administration de l'AIISOC

La gouvernance, l'une des priorités établies par le plan stratégique de l'AIISOC, se rapporte à la structure du conseil d'administration et à la composition des membres. Le choix du moment pour l'initiative de gouvernance de l'AIISOC était optimal, car il coïncidait avec l'introduction de la nouvelle Loi régissant les organismes à but non lucratif du Canada mise en place par le gouvernement fédéral. Pour se conformer à cette nouvelle loi et faire en sorte que l'AIISOC demeure pertinente et durable à l'avenir, le conseil d'administration de l'AIISOC a dû réviser ses lettres patentes et élaborer des « Clauses de prorogation » ainsi que réviser et modifier les règlements de l'AIISOC. Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AIISOC qui a eu lieu le 20 avril 2013, les membres existants de l'AIISOC se sont prononcés sur les clauses de prorogation et sur les nouveaux règlements à l'aide d'une résolution extraordinaire, et la motion a été adoptée.

Changements à la structure de l'AIISOC

Le conseil d'administration de l'AIISOC est maintenant passé à 17 membres (il y en avait 28 auparavant) et la direction comprendra 4 membres

(président (e), président(e) élu(e), trésorier(ère), secrétaire). Chaque province aura un(e) représentant(e) élu(e) (mises en candidature à l'échelle provinciale). Le conseil d'administration comprendra également trois sièges pour des membres du leadership, de la pratique avancée et de l'éducation dont les représentants auront été élus parmi des candidats nommés qui sont des infirmières ou des infirmiers autorisés en soins périopératoires ayant des compétences dans ces domaines – et qui pourraient être membres des LCSO, de la RNFANC et des ESPC. Les membres de l'AIISOC adhéreront maintenant directement à l'AIISOC et continueront d'être membres de leur association provinciale par l'entremise de cette adhésion à l'AIISOC (avec des avantages tant au plan national que provincial). À compter de l'automne 2013, l'AIISOC lancera une base de données nationale des membres à partir de laquelle les membres pourront adhérer directement en ligne à l'AIISOC et réseauter avec d'autres infirmières et infirmiers en soins périopératoires. Tous les membres de l'AIISOC auront le droit de voter en ce qui a trait aux résolutions ayant des répercussions sur l'avenir de l'AIISOC.

Les médecins, le personnel du service central de distribution et de la centrale de distribution des fournitures

Le conseil d'administration de l'AIISOC est maintenant passé à 17 membres (il y en avait 28 auparavant) et la direction comprendra 4 membres (président (e), président(e) élu(e), trésorier(ère), secrétaire).

médicales et les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui travaillent en salles d'opération ainsi que les représentants et les employés de l'industrie pourront également se joindre à l'AIISOC en tant qu'associés. Même si les associés n'auront pas le droit de vote, ils auront accès à de nombreux avantages dont jouissent les membres.

Qu'est-ce que cela signifie pour les associations provinciales?

Les associations provinciales demeureront en place, auront les mêmes noms et la même structure de gouvernance, et seront appuyées par l'AIISOC qui offrira son expertise et

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (cont.)

son financement grâce à une partie des frais d'adhésion qui y seront alloués. On encouragera les membres de l'AIISOC à participer au sein de leur association provinciale tout en leur permettant d'avoir accès aux programmes nationaux de l'AIISOC, comme à l'éducation et à la revue de l'AIISOC.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir?

Les membres de l'AIISOC bénéficieront d'avantages améliorés au plan national (les avantages seront publiés sur www.aiisoc.ca dès le mois d'octobre 2013) et continueront d'être membres d'une association provinciale de soins périopératoires. Ils auront le droit de voter lors des assemblées générales annuelles de l'AIISOC (AGA) et seront avisés des dates des AGA en plus de recevoir la trousse d'information de 21 à 60 jours avant l'AGA. Ils auront aussi la possibilité d'être nommés et élus au conseil d'administration de l'AIISOC et (ou) d'être bénévoles au sein des initiatives de piliers, comme pour la planification des conférences nationales, la recherche et l'informatique, la pratique professionnelle, l'action politique et le marketing. Veuillez communiquer avec la direction de votre association provinciale de soins périopératoires pour déterminer les dates limites pour transférer votre adhésion provinciale à une adhésion nationale (2013-2014 sera une année de transition pour ce processus). Nous sommes impatients de vous avoir tous et toutes comme membres de l'AIISOC et de votre association provinciale de soins périopératoires. 🍁

EXECUTIVE DIRECTOR'S MESSAGE (cont.)

Associations while also having access to ORNAC national programs such as education and the ORNAC Journal.

What does this mean for the Future?

ORNAC members will receive expanded benefits from the National level (benefits will be listed at www.ornac.ca by October 2013) and will continue to be a member of a Provincial perioperative nursing association. They will have the right to vote at ORNAC Annual General Meetings (AGMs) and will receive notification of AGM dates as well as receiving information packages 21-60 days in advance of the AGM. They will also have the opportunity to be nominated and elected to the ORNAC Board of Directors and/or to volunteer to participate in for Pillar Initiatives under National Conference Planning, Research & Informatics, Professional Practice, Political Action, and Marketing. Please check with the Executive of your Provincial perioperative nurses association to determine the timeline for them to shift from provincial to national membership (2013-2014 will be a transitional year for this process). We look forward to having all of you as a part of ORNAC and your provincial perioperative nurses association. 🍁



**Our qualified, experienced team,
in-house repair service,
ISO certification and our human
scale make us a business that
can meet your needs.**

La différence...that makes the difference.



**Une équipe qualifiée et
expérimentée, un service de
réparation à l'interne et surtout
une entreprise ISO de taille
humaine qui sait répondre
à vos attentes.**

La différence...qui fait la différence.



1273, St-Louis, Terrebonne, QC,
J6W 1K6, Canada
T : 450.471.1379 • 1.800.361.1502
F : 450.471.1030
instrumentarium-online.com
info@instrumentarium-online.com